

## Lancement d'une nouvelle édition de l'appel à projets « Art et Mémoire »

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### ( Contacts presse

Annabelle QUENET  
Responsable Presse  
Tel 01 46 11 83 01  
[annabelle.quenet@andra.fr](mailto:annabelle.quenet@andra.fr)  
[@presse\\_andra](https://twitter.com/presse_andra)

#### À propos de l'Andra

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

L'Andra met son expertise au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.

L'Andra lance la 3<sup>ème</sup> édition de son appel à projets artistiques, destiné à nourrir la réflexion sur la préservation et la transmission de la mémoire des centres de stockage de déchets radioactifs.

L'Andra a lancé en 2010 son programme « mémoire pour les générations futures », qui vise à étudier tous les moyens de conserver et transmettre la mémoire des centres de stockage de déchets radioactifs le plus longtemps possible. ([en savoir plus](#))

Plusieurs disciplines participent aux travaux de ce programme : linguistique, sémiologie, étude des matériaux, archéologie des paysages...et bien sûr l'art.

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'appel à projets artistiques, dont l'Andra lance la 3<sup>e</sup> édition ce mois de mai : des artistes de toutes disciplines sont invités à soumettre des projets d'œuvre ou d'intervention artistique sur la préservation de la mémoire des sites de stockages de déchets radioactifs.

De portée prospective, les projets retenus n'ont pas nécessairement vocation à être ensuite réalisés. Ils seront sélectionnés pour leur qualité artistique, leur originalité et leur adéquation avec l'appel à projets.

Les artistes lauréats recevront un prix de 3000 ou 6000 euros. Un prix du public sera décerné par les membres des « groupes mémoire » constitués de riverains des installations de l'Andra qui se réunissent régulièrement pour réfléchir à cette problématique.

Lors de l'édition précédente en 2016, 3 projets avaient été primés sur les 24 projets proposés.

Pour découvrir les lauréats 2016 :

[https://www.youtube.com/watch?v=t3Aqwfsrcu7A&index=3&list=PLxvWbBM\\_DYKuKw5XlItHVsbRQA1WjOBUt](https://www.youtube.com/watch?v=t3Aqwfsrcu7A&index=3&list=PLxvWbBM_DYKuKw5XlItHVsbRQA1WjOBUt)